 <b>UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE</b>	<b>STANDARD DE CONSTRUCTION</b>	
	<b>ASCENSEURS HYDRAULIQUES</b>	<b>14245</b>


## **PARTIE 1 - GÉNÉRALITÉS**

- 1.1.1 Toutes les installations devront être conformes à la norme CAN/CSA B44-07
- 1.1.2 Pour chaque bâtiment, prévoir minimalement un ascenseur hydraulique de type hôpital (pour transport de civière) d'une capacité minimale de 2 041 kg (4500 lbs). Reliée au réseau d'alimentation d'urgence, l'ouverture minimale de la porte d'ascenseur sera de 54" (137 cm).
- 1.1.3 Salle des machines :
  - .1 La salle des machines doit être peinte et ventilée. L'éclairage est fluorescent et relié au réseau d'alimentation d'urgence.
- 1.1.4 Puits :
  - .1 Toutes les composantes à l'intérieur du puits doivent être peintes y compris les rails-gardes, les attaches de rails, les assises des amortisseurs etc. Les portes palières doivent être munies de trous d'accès au puits avec serrures Medeco (groupe 2) à tous les paliers.
- 1.1.5 Toute modification ou proposition d'équivalence devra être préalablement approuvée par l'Université de Sherbrooke.

## **PARTIE 2 - PRODUITS**

### **2.1 MACHINES ET CONTROLEURS**

- 2.1.1 les moteurs doivent être munis de thermistors à réenclenchement manuel;
- 2.1.2 les contrôleurs doivent être munis de portes sur charnières;
- 2.1.3 la vitesse des ascenseurs doit être contrôlée par module de variation de voltage et de fréquence ou par des redresseurs contrôlés au silicium;
- 2.1.4 l'équipement de porte doit être de marque Gal et de type MOH;
- 2.1.5 les contrôleurs doivent être de marque JRT ou équivalent approuvé;
- 2.1.6 les cylindres des ascenseurs hydrauliques doivent être protégés à l'aide d'une jupe en PVC hermétique;

 <b>UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE</b>	<b>STANDARD DE CONSTRUCTION</b>	
	<b>ASCENSEURS HYDRAULIQUES</b>	<b>14245</b>


- 2.1.7 il doit y avoir des ressorts à une extrémité des câbles de levage.
- 2.1.8 il doit y avoir des huiliers pour les câbles de levage dans la salle des machines;
- 2.1.9 le contrôleur devra être muni d'un rappel de secours phase 1 (rappel au palier principal de sortie);
- 2.1.10 les logiciels de même que toute information nécessaire à l'entretien et à l'ajustement des ascenseurs doivent être fournis et disponibles au Propriétaire de sorte que l'entretien puisse être confié à des firmes autres que l'installateur.

## **2.2 CABINE**

- 2.2.1 La cabine et le contrepoids doivent être guidés par des guides de type à galets;
- 2.2.2 les guides de type galets doivent être munis de ressorts sur les trois faces;
- 2.2.3 la plate-forme de la cabine doit avoir 2 épaisseurs de contre-plaqué de 19 mm et une tôle d'acier galvanisée devra être posée sous le revêtement de sol en marmoleum de la cabine d'ascenseur afin d'en faciliter le changement;
- 2.2.4 les entrées de cabine doivent être munies de détecteurs à multiples rayons infrarouges de type Panaforty ou équivalent approuvé;
- 2.2.5 les parois des cabines doivent être en acier de 1,9 mm d'épaisseur, hauteur de cabine minimum : 8'-2" sous le plafond suspendu;
- 2.2.6 les cabines doivent être munies de pare-chocs qui doivent être fixés à tous les 600 mm à des membrures de fer profilé assujetties au châssis de la plate-forme;
- 2.2.7 les parois des cabines doivent être munies de crochets pour protecteurs matelassés;
- 2.2.8 le ventilateur de cabine avec gradateur de vitesse doit être de marque Braun 365 ou équivalent approuvé.

## **2.3 ENTREES PALIERES**

- 2.3.1 Les portes palières doivent être munies de deux guides par panneau.
- 2.3.2 les seuils de cabine et de palier doivent être en maillechort;
- 2.3.3 dans le cas de portes à ouverture centrale, il doit y avoir un mécanisme de déverrouillage de chaque côté;
- 2.3.4 les rails de suspension des portes palières de marque GAL doivent être démontables et renouvelables;
- 2.3.5 les rails de suspension des portes palières doivent être munis de butoirs;

 <b>UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE</b>	<b>STANDARD DE CONSTRUCTION</b>	
	<b>ASCENSEURS HYDRAULIQUES</b>	<b>14245</b>

- 2.3.6 il doit y avoir une garantie de 3 ans contre le décollage du recouvrement des portes palières et de cabine;
- 2.3.7 les portes de monte-charge seront de marque PEELE ou équivalent approuvé.

## **2.4 DISPOSITIFS DE COMMANDE ET DE SIGNALISATION**


- 2.4.1 Les tabliers de commande en cabine doivent être montés sur charnières;
- 2.4.2 les boutons d'appel doivent être de type anti-vandale;
- 2.4.3 il ne doit pas y avoir de bouton d'arrêt en cabine;
- 2.4.4 les témoins lumineux doivent être de type LED;
- 2.4.5 les dispositifs de commande et de signalisation doivent être disposés comme indiqué à la Section E du CODE D'ASCENSEUR et être identifiés en braille;
- 2.4.6 il doit y avoir des indicateurs de position de type digital à tous les étages avec signal de mise hors service;
- 2.4.7 il doit y avoir un système de communication à deux voies et à mains libres compatible avec le système de l'Université de Sherbrooke dans les cabines.

## **2.5 FILAGE ELECTRIQUE**

- 2.5.1 Le filage électrique doit contenir au moins 10% de fils de surplus;
- 2.5.2 les câbles voyageurs doivent contenir 6 fils blindés torsadés pour la communication.

## **2.6 CLES ET CONTROLES**

- 2.6.1 Switch lock MEDECO: #65 DXS-T 22560T-102 – Double contact (peut être différent suivant usage).
- 2.6.2 Clés MEDECO : Montage sur système de clé existant (Donlox fournisseur exclusif) Selon clé #1, #2, #3 ou #4, tel que requis par le CODE D'ASCENSEUR.
  - .1 Groupe 1 : Clé MEDECO
    - .1 contrôle ventilation
    - .2 contrôle lumière

 <b>UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE</b>	<b>STANDARD DE CONSTRUCTION</b>	
	<b>ASCENSEURS HYDRAULIQUES</b>	<b>14245</b>

- .2 Groupe 2 : Clé MEDECO
  - .1 inspection
  - .2 arrêt
  - .3 accès
  
- .3 Groupe 3 : Clé Type FEOK1
  - .1 appel pompier
  
- .4 Groupe 4 : Clé MEDECO
  - .1 appel extérieur
  - .2 appel intérieur
  - .3 hors service
  - .4 service indépendant

## **PARTIE 3 - INSTALLATION**

### **3.1 PUIITS**


- 3.1.1 Les interrupteurs dans la fosse doivent être installés au-dessus du seuil palier inférieur.

### **3.2 CABINE**

- 3.2.1 1. La plate forme doit être isolée de l'étrier par des coussins de caoutchouc.

### **3.3 ENTREES PALIERES**

- 3.3.1 1.les guides de porte doivent pouvoir être remplacés sans devoir décrocher les panneaux de portes.

 <b>UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE</b>	<b>STANDARD DE CONSTRUCTION</b>	
	<b>ASCENSEURS HYDRAULIQUES</b>	<b>14245</b>

### **3.4 FILAGE ELECTRIQUE**

3.4.1 1. Il ne doit y avoir aucune épissure dans le filage électrique.

### **3.5 LIGNE A HUILE**

3.5.1 1. La ligne à l'huile des ascenseurs hydraulique doit être isolée de la structure pour ne pas transmettre de bruit.